

N°32
NOVEMBRE
2017



Olivier RENAUD, Maire et le conseil municipal
vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Vous êtes conviés à la cérémonie des vœux de la commune
le **SAMEDI 13 JANVIER 2018**
à 11 heures à la salle des fêtes.

Le petit journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Auvillar

Carte grise

Du nouveau dans les démarches cartes grises et permis de conduire

Elles s'effectuent exclusivement en ligne depuis le 6 novembre 2017 et les guichets de la préfecture sont donc définitivement fermés au public.

Les démarches se font exclusivement en ligne à partir du site <https://ants.gouv.fr/>

Pourquoi cette réforme ?

La généralisation des démarches en ligne répond à une demande forte d'un grand nombre d'usagers et s'inscrit dans la révolution numérique à laquelle l'Etat prend toute sa part.

Le «plan préfectures nouvelle génération» modernise les processus de délivrance des cartes grises et des permis de conduire, par la dématérialisation et le recours aux télé-procédures, afin de limiter les déplacements des usagers et les temps d'attente.

L'objectif est de leur proposer des démarches administratives simplifiées et plus rapides, ainsi que de renforcer les

préfectures et les sous-préfectures sur d'autres missions prioritaires au service des territoires et au bénéfice de la sécurité des Français (gestion de crise et lutte contre le terrorisme, lutte contre la fraude, contrôle de légalité, mise en œuvre des politiques publiques).

Des démarches en ligne 24h/24, 7j/7, plus simples et plus rapides

Il suffit, grâce à son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, de créer un compte sur : www.ants.gouv.fr 1. Il est également possible de se connecter directement grâce à son compte FranceConnect, en utilisant les identifiants de l'un de ses comptes existants : ameli.fr, impots.gouv.fr, identité numérique de La Poste...

Toutes les informations pratiques en page d'accueil du site de l'Etat en Tarn-et-Garonne > www.tarn-et-garonne.gouv.fr ou par téléphone 34 00 (0,06 euro/mn). Ce serveur national vocal interactif apporte des réponses automatisées à l'utilisateur et indique les moyens d'information mis à sa disposition.



L'Édito

La fin de l'année approche, vos élus bouclent les dossiers votés au budget 2017.

- Démarrage du chantier de requalification de l'espace «**Place de la Pharmacie**» dès les premiers jours de janvier. Ces travaux dureront trois mois. Vous trouverez dans cette édition le plan d'aménagement prévu. C'est un équilibre entre le maintien des espaces verts, la création nécessaire de stationnements, la sécurisation de la sortie du parking et la mise en valeur d'une des principales entrées d'Auvillar.

- Le choix de l'entreprise pour la réalisation d'**une aire de jeux multisports** dans la cour de l'école primaire est acté. Les travaux débuteront au printemps 2018. Ce lieu permettra une utilisation optimale entre le temps scolaire et l'accès libre. La mise en place d'une clôture et d'un accès indépendant facilitera un partage clairement établi.

- Ce mois de décembre verra le démarrage du **chantier de restauration de la cale**. Cet ouvrage majeur, patrimoine du quartier du Port, est depuis fort longtemps recouvert de limon. Le projet consiste à le dégager et à restaurer si besoin la maçonnerie. Cela permettra de redonner à ce quartier son charme d'antan.

- L'intérieur du bâtiment de l'**Office de Tourisme Intercommunal** est terminé. Les campagnes de fouilles archéologiques étant achevées, nous espérons pouvoir inaugurer ce nouvel outil communautaire, dédié au tourisme, avant l'été 2018.

Reste à aménager les espaces publics menant à la Place du Château. Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Deux Rives. Auvillar a une très belle carte à jouer et se doit de devenir le phare touristique mais aussi culturel de la CC2R.

- **La Place du Château** va faire l'objet de travaux de drainage et de restauration du mur d'enceinte, fragilisé par les infiltrations d'eau. Le profil de la place sera rétabli afin de capter les eaux pluviales vers le réseau communal. Deux marronniers malades et très âgés, seront hélas à remplacer. Ils sont devenus trop dangereux pour les visiteurs circulant dans cet espace public.

- Le Département doit acter dans les prochains jours le choix de l'opérateur qui sera titulaire du marché d'équipement de **la fibre optique pour le Tarn-et-Garonne**. Le calendrier du Conseil Départemental fixe à la fin de l'année 2018 le début du déploiement. Ce dossier est prioritaire pour vos élus, aussi nous resterons très vigilants et mobilisés sur le respect de l'échéancier. Aujourd'hui la fibre est une nécessité, allant de pair avec de multiples opportunités économiques.

- Nous poursuivons dès le début de l'année 2018 **les investissements dans le secteur de la maîtrise de l'énergie** par le remplacement des éclairages publics qui ne sont plus aux normes, Impasse d'Embatlarègue et lotissement EDF du bois des charmes.

Je profite de ce moment de communication pour souhaiter pleine réussite à la nouvelle équipe, Julien MUZZOLINI, Valentin PARIS et Benjamin VARGAS, qui reprend la gestion du café Alta Villa. Ce sont deux jeunes Auvillais qui trouvent ainsi un emploi dans notre village et qui je n'en doute pas sauront avec Julien relever ce nouveau challenge.

Rue de la Sauvetat, Emmeline BOTZ a ouvert le cabinet d'esthétique «**Ellébore**» et Route de Castelsarrasin, Dominique PENFEUNTEUN, un atelier de sellerie. Ces deux Auvillaises ont souhaité créer leur activité dans leur village, sachons les accompagner et les soutenir.

Enfin, notre garagiste Jean-Paul TOURNIÉ tourne une page, c'est l'heure pour lui d'une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons un plein épanouissement dans cette nouvelle période de la vie et pleine réussite à son successeur Philippe BENAC.

Notre commune bénéficie de tous les commerces de proximité, de la présence des principaux services publics, de santé et d'un tissu associatif dense. Je vous encourage vivement, au nom de l'équipe municipale, à les faire vivre afin de préserver cette qualité de vie qui fait l'attractivité de notre village.

Même si nous l'avions déjà fait officiellement lors de l'inauguration de la brocante en juillet, je profite de cet éditto pour renouveler nos chaleureux remerciements à Marie-Hélène BRETTE qui a souhaité, pour des raisons familiales et personnelles, mettre fin à son mandat d'élue. Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je salue en particulier son engagement et sa disponibilité pour l'organisation de la foire à la brocante, du Noël des Aînés et du fleurissement du village. Saluons aussi son action sociale au sein de la population et son investissement dans les associations.

Je souhaite au nom de la population d'Auvillar encourager l'association TEAM CHIARA, qui va se lancer dans l'aventure du Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc pour l'édition 2018. Cette démarche humanitaire est «**pilotée**» par une entrepreneuse Auvillaise, Sarah SOURBIER, avec comme co-pilote, Laetitia GIRAUD de Toulouse.

C'est dans ce climat d'amitié que je remercie chaleureusement tous les présidents d'associations, les bénévoles, les commerçants, le corps enseignant, les élus et le personnel communal pour la part qu'ils prennent au dynamisme d'AUVILLAR.

Nous entrons maintenant dans la traditionnelle période de Noël, un temps de repos bien mérité et de moments privilégiés à partager en famille. Noël est synonyme de cadeaux mais aussi de solidarité. Ainsi, permettez-moi de vous associer à ma pensée pour les Auvillaises et Auvillais qui profiteront moins de cette période de fête, en raison de la maladie.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous **le samedi 13 Janvier 2018 à 11H00** à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.



Olivier RENAUD
Maire d'Auvillar

Délibérations du conseil municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

SÉANCE DU 12 JUIN 2017

Absent excusé : Monsieur Gilles COMPAGNAT a donné procuration à M. Alain ARNOSTI.

MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE FOURRIERE ANIMALE – SECURITE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Le conseil communautaire met à disposition des communes qui souhaitent en bénéficier leur service «fourrière animale».

Un agent qualifié a été recruté afin d'intervenir, sur demande des communes, pour supprimer les nuisances occasionnées par les animaux errants (chiens, chats) et autres nuisibles (pigeons, frelons, ragondins, etc...).

Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention qui fixe les modalités d'intervention ainsi que le tarif horaire à 15 euros pour le remboursement des frais de fonctionnement.

Le conseil municipal, à la majorité (abstention de Madame Christine CAGNATI) décide d'adhérer à ce service.

TRAVAUX D'ENTRETIEN EGLISE SAINT PIERRE :

L'entreprise CORD SYSTEM a relevé certains désordres sur la toiture de l'église :

- Absence de gouttière sur la périphérie des toitures
- Dégradation d'un chéneau plomb sur la toiture bas-côté sud.

Le conseil municipal décide d'inscrire ces travaux, dont le montant s'élève à 15 270 € HT, au titre des travaux d'entretien - programme 2017.

La part résiduelle à la charge de la commune après déduction des subventions s'élèvera à 2 749 € HT.

CRÉATION D'UN EMPLOI D'AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS NON COMPLET A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2017 :

Le Conseil Municipal décide de créer à compter du 1er septembre 2017 un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet (23h).

Madame Myriam BONNET sera chargée de l'entretien de la salle des fêtes, de la surveillance de la cantine et de l'entretien du gîte le dimanche.

SUBVENTION FAÇADE :

Un dossier a été déposé par Monsieur Philippe ABEILLÉ pour son habitation sise 6, impasse de l'Esplanade du Port. Une aide de 573 € lui est allouée.

CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Dès que les travaux de l'office de tourisme communautaire seront terminés la communauté de communes va engager l'aménagement de ses abords et la commune la requalification de la Place du château.

Afin de faciliter la coordination des deux chantiers, d'optimiser les investissements publics et d'éviter que chacun ne procède à une consultation d'entreprises, le conseil municipal désigne à

l'unanimité la communauté de communes en qualité de maître d'ouvrage pour les deux opérations.

SÉANCE DU 16 AOUT 2017

Absents excusés : M. Vincent MADAULE a donné procuration à M^{me} Isabelle GELDHOFF, Madame Mélanie DIAL.

AUTORISATION DU MAIRE A RECOURIR A DES AGENTS CONTRACTUELS :

Le Maire est autorisé pour la durée du mandat, à recourir à des agents contractuels, par contrat, pour assurer le remplacement d'agents (titulaires ou contractuels) momentanément autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé annuel ou d'un congé de maladie.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018 :

Onze activités périscolaires animées par des intervenants extérieurs seront mises en place à la rentrée scolaire 2017/2018.

- Echecs - Association de l'échiquier agenais
- Patchwork - Association L'ATELIER
- Musique - Communauté de Communes des Deux Rives
- Squash - Monsieur Alexandre ABEILLÉ
- Sport - Monsieur Arnaud PEYRETOUT - Avenir Valencien
- Azulejos - Madame Isabel CARONA
- Poterie - Monsieur Daniel AZUELOS
- Sport - Communauté de Communes des Deux Rives
- Sophrologie/relaxation ludique - Madame Stéphanie COURCHINOUX-BACHIR
- Dessin/peinture - ALVA Valence d'Agen
- Handball - Association ALVA Valence d'Agen

QUESTIONS DIVERSES :

VISITE DE SÉCURITÉ :

Suite à la création d'une issue de secours la commission intercommunale de sécurité de la Communauté de Communes des Deux Rives a levé l'avis défavorable à la poursuite des activités dans l'église.

Il en est de même au restaurant de l'horloge suite au changement de l'alarme incendie.

CONCOURS «VILLAGES FLEURIS» 2017 :

La commune a obtenu le prix de la valorisation patrimoniale et les félicitations du jury. Pour la première année, les fleurs plantées proviennent en grande partie des serres municipales.

MISE EN PLACE DU TRI DES PAPIERS :

Pour stimuler la collecte des papiers des ménages et mobiliser les professionnels et administrations le Syndicat des ordures ménagères va déployer dès cet automne trois colonnes à papier au plus près des administrés et des activités tertiaires : quartier du port, parking de la salle des fêtes, écoles.

ANNIVERSAIRE DES 700 ANS DU DIOCÈSE DE MONTAUBAN :

Le diocèse va très prochainement fêter les 700 ans de sa création. A cette occasion une plaque commémorative sera apposée sur le mur de l'église.

SITE INTERNET AUVILLAR.EU :

La commune reprendra la gestion du nom de domaine www.auvillar.eu, qui redirigera les internautes sur le site de la mairie www.auvillar.fr.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2017

Absent excusé : Michel DELRIEU.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CALE :

Le projet de restauration de la cale du port est engagé. Ce quartier va retrouver son aspect d'antan. Un appel d'offres a été lancé. Après examen des trois offres de prix reçues, le conseil municipal décide à la majorité de retenir celle de l'entreprise DONINI de GOLFECH, dont le montant s'élève à 71 486.40 € HT.

Monsieur Laurent COSTARRAMOUNE vote contre ce projet car il pense que la commune n'aura pas les moyens de maintenir le lieu propre en enlevant régulièrement le dépôt de limon.

QUESTIONS DIVERSES :

BLASON D'AUVILLAR :

La girouette de toit située sur la toiture de la halle est en mauvais état et les couleurs des armoiries ne sont pas respectueuses des règles d'héraldisme. Il est décidé, en accord avec les bâtiments de France, de la changer. D'un côté figurera le blason représentant les 2 tours avec les couleurs d'origine et de l'autre celui représentant les 3 douves, imposé par d'Hozier sous Louis XIV.

PARCS À VÉLOS :

Les lieux retenus pour l'installation d'un parc à vélos sont :

- Quartier du port
- Office de tourisme communautaire
- Etude de Maître BACHALA
- Gendarmerie (emplacement de l'ancienne cabine téléphonique)

CONTENEURS À ORDURES :

Les Auvillalais sont de plus en plus nombreux à laisser leurs conteneurs à ordures dans la rue.

Dans un premier temps il est décidé de faire appel à leur civisme en leur adressant un courrier. Si toutefois certaines personnes s'obstinent malgré ce rappel à ne pas changer de comportement, il sera donné comme instruction à M. Christophe ANTOINE, agent de police communautaire, de verbaliser les contrevenants.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2017

Absents excusés : Monsieur Michel DELRIEU a donné procuration à M. Francis SOHIER, Madame Isabelle GELDHOF a donné procuration à M. Vincent MADAULE, Madame Mélanie DIAL.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA PHARMACIE - MARCHÉ DE TRAVAUX :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier le marché de travaux à l'entreprise ZUBIATE. Le montant s'élève à 108 510 € HT. Cette opération sera subventionnée à 80%.

RÉFECTION DES VESTIAIRES DU FOOT :

Les vestiaires du foot sont en très mauvais état car ils n'ont pas fait l'objet de travaux d'entretien depuis longtemps. La réfection des peintures doit être programmée en priorité. Elles seront réalisées par l'entreprise MARTI. Le montant de la dépense s'élève à 5 306 € HT.

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de la Communauté de Communes au taux de 40% du montant HT, soit 2 122 €. La part résiduelle à la charge de la commune s'élèvera donc à 3 184 € HT.

MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Afin de remplacer les 39 éclairages ballons restants par des luminaires de type LEDS une étude a été réalisée conjointement avec l'entreprise LANIÉS. Le devis des travaux s'élève à 32 960 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre le remplacement des luminaires et d'échelonner les travaux sur trois exercices budgétaires. (2017/2018/2019)

Le plan de financement est le suivant :

Syndicat Départemental d'Énergie :	21 293 €
Communauté de Communes :	4 670 €
Commune :	13 589 €

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE :

Les travaux sont confiés à la Sté KOMPAN. Le devis s'élève à 37 270 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

Communauté de Communes :	7 622 €
Conseil Départemental :	11 181 €
Commune :	18 467 €



Jetons moins, trions plus !



J'ai la fibre de Noël...

Offrez une 2^{ème} vie à vos vêtements, linge et chaussures, en les déposant propres et secs (même usés) dans un sac bien fermé (chaussures liées par paires) dans une borne textile.

Pour trouver le point le plus proche : www.lafibredutri.fr

Effets positifs sur l'environnement, bénéfiques économiques et sociétaux : tous gagnants !



Tous les papiers se trient et se recyclent

C'est un signe ! Pour 2018, on se prépare à mieux trier tous les papiers...



Publicités



Journaux, magazines



Catalogues, annuaires



courriers, lettres



livres, cahiers



enveloppes, papiers



Cher Père Noël,
J'ai bien réduit mes déchets
(je composte et je préfère le réutilisable au jetable) et j'ai bien trié mes emballages...



Emballages en plastique



... en carton



... en métal



Tous les papiers



Le SMEEOM
vous souhaite de
joyeuses fêtes

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. **Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2017 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2018.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2018 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2018 inclus. A partir du 21 janvier 2018, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

I Napoléon III et la cale d'Auvillar !

Louis Napoléon Bonaparte se présente aux élections présidentielles au suffrage universel masculin programmées le 10 décembre 1848. La campagne provoque des remous, et le Sous-Préfet de Moissac convoque chaque conseil municipal du canton pour s'enquérir des besoins locaux, mais aussi pour demander comment les gens vont voter ! Un conseiller municipal avance le nom de Louis Napoléon et cela déplaît fortement au sous-préfet !

Le Maire d'Auvillar Marie Guillaume Pierre de Thèze envoie le compte-rendu (appelé «relation») de cette entrevue au citoyen Jules Favre qui siège à l'assemblée nationale, et ce dernier en fait lecture lors d'une séance houleuse.

Extrait :

Le citoyen Jules Favre. On veut que je lise la lettre; la voici:...

Une voix. Avec les noms.

Le citoyen Jules Favre. « Le sous-préfet de Moissac vient de faire une tournée administrative dans tous les cantons de son arrondissement, et avait, à cet effet, écrit aux maires de convoquer les conseils municipaux. Au jour fixé, M. le sous-préfet se rend dans la salle de conseil de la mairie municipale d'Auvillers... » C'est le maire d'Auvillers qui écrit... (*Interruption.*)

Quelques voix. A qui la lettre est-elle adressée ?

Le citoyen Crémieux. Qu'est-ce que cela vous fait ?

Le citoyen Président. L'orateur peut aller jusqu'où il lui plaît dans les révélations et dans les confidences.

Le citoyen Jules Favre. L'orateur parle ici au nom d'un intérêt public. (*Exclamations et rires. — Allons donc!*)

Je continue :

« Dans la salle du conseil municipal, il s'établit bientôt la conversation suivante :

« **Le sous-préfet.** Je viens m'enquérir auprès de vous, monsieur, des besoins de votre commune. Le Gouvernement entend que, cet hiver, il soit créé partout des ateliers de travail. Vous avez des chemins ruraux en mauvais état ?

« **Le maire.** Tous sont dans le plus mauvais état possible.

« **Le sous-préfet.** Combien pourriez-vous dépenser pour ces chemins ?

« **Le maire.** La somme nécessaire serait trop considérable pour formuler une demande qui fût en rapport avec l'état de nos chemins et les besoins de nos populations. Je pense cependant que 3,000 fr., répartis avec justice et entendement, allégeraient un peu nos charges et remédieraient sensiblement au mauvais état de nos voies rurales. »

« **Le sous-préfet.** Bien !

« Votre commune possède une maison où vous donnez asyle aux pauvres qui n'ont pas d'abri ?

« **Le maire.** Oui, monsieur.

« **Le sous-préfet.** Combien vous faudrait-il, monsieur, pour approprier cet édifice, et en faire un hospice suffisant pour votre commune ?

« **Le maire.** J'ai eu l'honneur, monsieur le préfet, de vous envoyer, sur votre demande, il y a deux mois environ, un plan de la maison et le devis des travaux. Selon votre lettre, le Gouvernement désire que, dans chaque chef-lieu de canton au moins, il y ait un hospice en rapport avec les besoins du canton.

« Suivant les devis, les frais de cet établissement s'élèveraient à 10,000 fr., en tenant compte d'une partie du mobilier dont nous doterait la charité publique.

« **Le sous-préfet.** C'est vrai ! Mais le Gouvernement a abandonné ce projet ; il avait été conçu en vue du choléra ; aujourd'hui, le fléau n'étant plus à craindre, le Gouvernement entend vous donner une somme ronde pour l'établissement d'une salle pour un nombre déterminé de malades.....

« Envoyez-moi un nouveau plan et un devis. Vous avez souvent demandé, messieurs, la construction d'une cale au port de votre ville.

« **Le maire.** Oui, monsieur; notre demande a été prise en considération par le conseil d'arrondissement, le conseil général, l'administration des ponts-et-chaussées, qui déjà a dressé le plan et le devis estimatif des travaux.

« **Le sous-préfet.** Je le sais; mais cela ne suffit pas, si vous n'avez quelqu'un qui prenne à cœur votre demande. Moi, voyez-vous, depuis que je suis sous-préfet, j'ai obtenu maintes choses qu'on demandait en vain depuis quinze ans. C'est ainsi que j'ai pu obtenir quelque chose; j'écris, j'écris, et je n'ai pas de cesse que ce ne soit obtenu. Vous n'avez pas autre chose à demander ?

« **Le maire.** Nous nous trouverions assez heureux d'obtenir ce que vous promettez... » (*Rires.*)

Vous avez voulu la lecture; il faut bien l'entendre.

« **Le sous-préfet.** A propos, messieurs, que pense-t-on de l'élection du Président de la République ?

(L'à-propos est digne de Molière, tout le monde en conviendra.)

« **Un conseiller.** On est en général bien divisé; cependant la candidature du citoyen Louis-Napoléon Bonaparte..... » (*Interruption.*)

Le citoyen Millard. De pareils détails ne sont pas dignes de l'Assemblée Nationale.

Le citoyen Favre. Messieurs, on a voulu la lecture de la lettre; et quand on lit cette lettre, on dit que ce n'est pas digne de l'Assemblée.

Une voix. Ce sont des commérages.

Le citoyen Jules Favre. « Il faut empêcher à tout prix cette nomination... » (*Laquelle? laquelle?*) Celle du citoyen Louis Bonaparte. (*Très-bien! très bien! — Oui! oui!*)

LA CALE DU PORT D'AUVILLAR

Si l'on en croit l'histoire, la cale du port d'Auvillar aurait été construite, ou du moins rénovée, vers 1848, avec l'appui du Sous-Préfet !

Depuis lors, beaucoup d'eau est passé sous le pont et les années passant, les crues de Garonne ont comblé cet édifice qui a tant contribué à la richesse de notre cité. La municipalité a décidé il y a peu, de redonner à la cale son lustre d'antan. En 2018, les engins vont donc investir les bords de Garonne pour faire resurgir le bâti historique, sans toutefois toucher au terrain si propice aux fêtes champêtres.



Message de la gendarmerie

La brigade de gendarmerie d'AUVILLAR est ouverte à l'accueil du public tous les lundis de 14h à 18h. Les lundis fériés de 15h à 18h.

Les autres jours de la semaine, l'accueil du public se fait à la gendarmerie de Valence d'Agen de 8h à 12h et de 14h à 18h et de 9h à 12h et 15h à 18h les dimanches et jours fériés. Tél. 05 63 29 90 61

Comme toutes les brigades de gendarmerie, la brigade d'AUVILLAR est équipée d'un portail d'appel téléphonique d'urgence utilisable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il est relié, soit au centre d'opérations et de renseignements de la gendarmerie de Montauban la nuit, soit à la gendarmerie de Valence d'Agen, soit directement à la brigade de gendarmerie d'Auvillar lorsqu'un militaire est présent dans les bureaux.

Aire de jeux

Une aire de jeux multisports de 22 m sur 12, du type de la représentation ci-contre, sera installée courant 2018 dans l'espace aujourd'hui réservé à la cour de l'école élémentaire. L'aire de jeux sera équipée d'une pelouse synthétique, de panneaux de basket, de buts de foot. Un filet de Volley-ball pourra être monté si besoin.

Cet équipement servira, en priorité, à la pratique du sport dans le cadre de l'école. En dehors des jours et heures d'ouverture de l'école, l'aire de jeux sera accessible à tous

dans le respect du règlement d'utilisation que la commune mettra en place.



Place de la Pharmacie

RÉHABILITATION DE LA PLACE DE LA PHARMACIE

La commune a depuis quelques années acquis un terrain de l'ancienne propriété de la famille Chaudordy. Il est situé entre la rue du bois des charmes et la RD 11.

Afin d'une part, d'améliorer l'accès à la pharmacie et d'autre part, d'offrir des places de parking à l'entrée du village, ce terrain sera prochainement aménagé. Le plan joint donne une idée de la réhabilitation prévue.

La commune ayant à cœur de préserver le caractère arboré du secteur, les arbres seront préservés et intégrés dans le projet et d'autres plantations seront prévues.

De plus, l'aménagement intégrera l'amorce de la rue qui sera amenée à desservir le secteur de Salut, dont l'urbanisation est amenée à se développer.

Pour l'étude de cette place, la commune s'est appuyée sur une étude du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Tarn et Garonne (<http://www.caue-mp.fr>).



La Serre municipale d'Auvillar

AUVILLAR A SA SERRE.

Les employés de la commune ont à leur disposition une serre installée derrière l'atelier municipal, route de St Loup. Cet outil permet maintenant de produire les plans de fleurissement du village et ainsi engendrer des économies substantielles sur le budget communal.



C'est la vie !



NAISSANCES :

- SAFFORES Lilou, le 3 mai 2017
- WOJTUSIAK Léonie, le 24 mai 2017
- TREFFEL Sacha, le 7 juillet 2017
- RAZZALI REY Lylia et Lyam, le 21 juillet 2017
- PHOBERE Marley, le 24 août 2017
- CHALAAL Lyham, le 5 octobre 2017



MARIAGES :

- Yann GARRIGOU-GRANDCHAMP et Diane-Élisabeth AVOT, le 15 juillet 2017
- Daniel BENLOLO et Angélique CANTILLON, le 15 juillet 2017



DÉCÈS :

- Maurice MESSÉGUÉ, le 16 juin 2017
- Alfred DURRENS, le 3 septembre 2017
- Adélaïde BÉNECH, le 17 octobre 2017
- Jean LODETTI, le 23 novembre 2017

Marché Potier 2017

LA DERNIÈRE DE COLINE

Après avoir animé, organisé, porté le marché potier d'Auvillar, Coline VEYSSIERE a décidé de passer la main !! Qu'elle soit remerciée pour son engagement sans faille qui a fait du marché potier d'Auvillar une manifestation incontournable dans le monde des céramistes.



«VOTEZ POUR VOTRE STAND PRÉFÉRÉ» TOMBOLA

1^{er} PRIX - 200 € - OFFERT PAR LE CREDIT AGRICOLE DE VALENCE D'AGEN

STAND N° 38 – LUMBRERAS Miguel (Espagne)

Gagnante : **MONTSARAT Nicole - 82000 MONTAUBAN**

2^{ème} PRIX - 100 € - OFFERT PAR LE CREDIT AGRICOLE DE VALENCE D'AGEN

STAND N°37 – LOUBERSANES Christian (31)

Gagnante : **FAIZENDE Fabienne - 82340 AUVILLAR**



3^{ème} PRIX - 50 € - PAR LE CREDIT AGRICOLE DE VALENCE D'AGEN

STAND N°49 – ROUSSEL Marie (30)

Gagnant : **DUFAUT Guy - 82340 ESPALAIS**

4^{ème} PRIX - 50 € - PAR LE CREDIT AGRICOLE DE VALENCE D'AGEN

STAND N°22 – DELIGNY Nicole (31)

Gagnante : **ANGOT Betty**

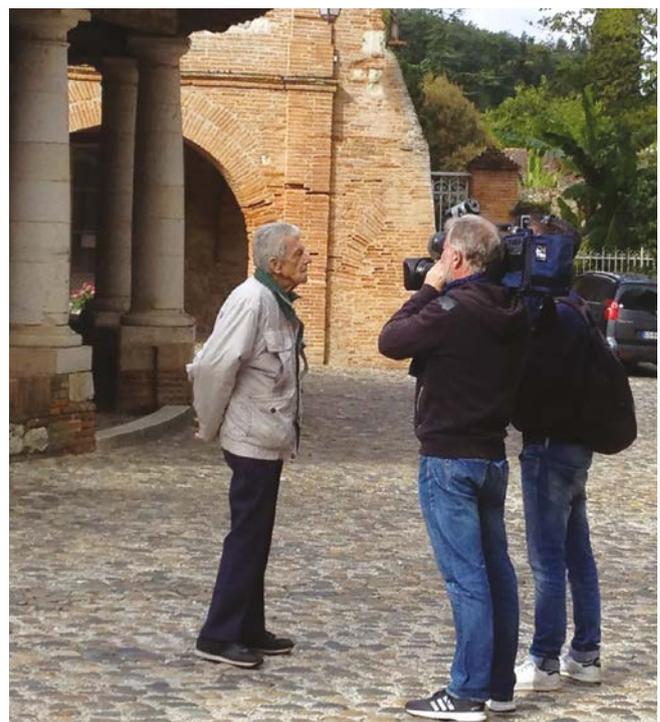
La Télévision à Auvillar

Notre vieille cité gasconne a connu cet été une effervescence particulière !!

En effet, les chaînes de télévision locale, régionale et nationale se sont succédées au centre du village.

Ce fut Tv Toulouse, puis Fr3 Occitanie et enfin TF1. A chaque fois, nous n'avons pas manqué de solliciter les anciens... Les sages devrions nous dire ! Ils ont réussi à merveille à montrer qu'Auvillar est le coin de France où il fait bon vivre !

Que tous ceux qui ont participé, jeunes et moins jeunes, à donner à notre cité une si belle image soient remerciés chaleureusement... Ils se reconnaîtront.



L'année 2017 de l'association Les Plus Beaux Villages de France

Brouage (Charente-Maritime) et Veules-les-Roses (Seine-Maritime) rejoignent Les Plus Beaux Villages de France® !

Parmi les **cinq candidatures** examinées cette année par la **Commission Qualité** des Plus Beaux Villages de France®, deux ont abouti au «sacre» ! Les communes de **Brouage** (Charente-Maritime) et de **Veules-les-Roses** (Seine-Maritime) ont ainsi rejoint les rangs de l'association. Poursuivant sa mission de **ré-expertise périodique des villages classés**, la Commission Qualité a par ailleurs dû procéder au déclassement de l'une des **dix-sept communes contrôlées** en 2017. A ce jour, l'association compte **157 villages membres**.

Classées en 2016, les communes de **Saint-Jean-Pied-de-Port** (Pyrénées-Atlantiques) et de **Lussan** (Gard)

ont signé la **Charte Qualité des Plus Beaux Villages de France®** respectivement en mars et septembre derniers, l'occasion d'officialiser et de fêter avec la population et les partenaires locaux leur entrée dans l'association.



35 ans, ça se fête !

Les représentants de **quatre-vingt-dix-huit villages** étaient présents lors de l'**Assemblée Générale** organisée du 24 au 26 mars derniers dans les villages vauclusiens de **Gordes**, **Ménerbes** et **Roussillon**. Un moment studieux au cours duquel les participants ont recueilli conseils et bonnes pratiques lors des deux **ateliers techniques** organisés sur les thèmes du **fleurissement** et de la **dynamisation des centres bourgs**, mais aussi un moment convivial pour ces rencontres qui marquaient également le **35^{ème} anniversaire de l'association**.

A l'occasion de cette année un peu spéciale, quelques

nouveautés et surprises ont émaillé l'actualité des Plus Beaux Villages de France®, notamment :

- La réédition du **jeu-concours** avec notre partenaire **Flammarion** sur le site Internet dédié www.concours-plusbeauxvillages.fr qui a rassemblé **plus de 5 000 participants** désireux de gagner des week-ends dans Les Plus Beaux Villages de France® et des exemplaires du guide officiel de l'association,
- La **création** du **compte Instagram officiel** de l'association **@lesplusbeauxvillagesdefrance** et l'organisation d'un **concours photos** avec le hastag **#lesplusbeauxvillagesdefrance** auquel ont participé plus de **900 nouveaux abonnés** durant l'été.
- L'organisation d'un **jeu-concours** sur la **page officielle Facebook** www.facebook.com/lesplusbeauxvillagesdefrance pour faire gagner **cartes, guides et adhésions au Club des Amis des Plus Beaux Villages de France...** Et peut-être quelques surprises supplémentaires à l'approche des fêtes de fin d'année...





Sur la route des Plus Beaux Villages de France !

Après avoir développé, en partenariat avec la société 4roues sous 1 parapluie, un concept de **rallye en 2CV à travers Les Plus Beaux Villages de France** (de Paris à Cannes en mai et de Paris à Deauville en septembre), l'association poursuit la constitution d'une **offre de séjours en itinérance** dans les villages. En 2017, c'est avec les sociétés MICHELIN et Alliance Réseaux (concepteur de solutions de réservation par Internet) qu'elle a mis en place, sous la marque «**My trip tailor**», les **premiers circuits personnalisables et réservables en ligne** (avec un premier test en Provence). Ces propositions packagées ou semi-packagées viennent ainsi compléter l'offre d'hébergements et d'activités disponibles sur le **site de réservation de l'association www.lesplusbeauxvillagesdefrance.org / Les séjours.**

Qui dit itinérance, dit **carte routière** ! Et cette année, celle de l'association a fait peau neuve ! **Index des villages** pour un repérage facilité, **informations** sur la méthode de **sélection** des **villages**, **photos** des derniers villages classés en date... Et grâce à un **nouvel accord** avec MICHELIN, la carte officielle des Plus Beaux Villages de France® est désormais aussi **commercialisée en librairies et grandes surfaces** à un **tarif plus attractif : 6,95 €** (au lieu de 8 € précédemment).

L'année 2017 des Plus Beaux Villages de France® en chiffres :

- 2 nouveaux villages classés
- 22 villages expertisés / ré-expertisés
- 157 villages membres
- + d'1 million de visiteurs sur le site Internet
- + de 27 000 abonnés sur Facebook
- + de 2 300 abonnés sur Instagram
- + de 15 000 guides touristiques vendus
- + de 5 500 cartes routières vendues
- 47 villages participants et 200 animations organisées pour les Journées Européennes des Métiers d'Art®

On vous dévoile un peu de 2018 ?

Silence, on tourne !

Réalisé cette année, un **reportage de 52 minutes** consacré à l'association pour «Les Docs du Dimanche» de **France 5** devrait être diffusé au printemps prochain (date à confirmer).

2018, année numérique

Plus moderne, plus fluide, plus esthétique, plus interactif... Le **futur site Internet de l'association** devrait prendre sa place sur la toile pour la prochaine saison estivale.

Savoir-faire et faire savoir

À vos agendas ! Les prochaines **Journées Européennes des Métiers d'Art** se tiendront **du 6 au 8 avril 2018** sur le thème «**Futurs en transmission**». Mobilisez d'ores et déjà les «forces créatrices» de votre village pour participer à cet événement au cours duquel l'association devrait renouveler son **partenariat** avec l'**Institut National des Métiers d'Art®**.

Sélection internationale

Ce sera au tour de la France d'accueillir l'**Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de la Terre®**. Les **26 et 27 mai** prochains, aux côtés des autres réseaux membres de la **Fédération Internationale - Wallonie, Québec, Italie, Japon** - l'association poursuivra sa mission d'accompagnement auprès des réseaux en cours de création en **Saxe** (Allemagne), en **Russie**, ou encore en **Chine**.



Les Associations

LES AMIS DU VIEIL AUVILLAR

AU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA BATELLERIE...

A chaque visite de particuliers ou de groupes les bénévoles ont à coeur de valoriser le riche passé d'Auvillar. Cette année, par exemple, lorsque nous avons reçu les écoliers de Vitruve (Paris) le 22 mars, Montech le 30 mai et Grisolles le 29 juin, Huguette et Gisèle ont pris l'initiative de faire revivre l'époque médiévale à travers les céréales. Sous la Halle aux grains, stupeur des écoliers qui voient, touchent, goûtent même, pour la première fois, des épis de blé, de maïs, d'orge ou de millet. Dans le musée les vitrines consacrées aux métiers d'autrefois fascinent tout autant les enfants, au grand plaisir des accompagnants.



Transmettre, c'est le bonheur du bénévole.

L'association des Amis du Vieil Auvillar les a remerciés, ces bénévoles dévoués, en leur offrant une journée à Bordeaux. Visite de la Cité du Vin, restaurant et musée d'Aquitaine, le tout sous la canicule de juin, c'était parfait.



Ne vous ennuyez plus chez vous, rejoignez notre belle et dynamique équipe !

Du 15 octobre au 30 novembre, musée ouvert le week-end seulement, de 14 h 30 à 17 h 30.

Fermé en décembre et janvier.

Visites commentées possibles sur réservation.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

C'est toujours avec le même plaisir que nous parlons de nos aînés-es. Ils restent encore jeunes et leur dynamisme est toujours présent, jugez-en d'après l'entretien avec la présidente du club, Madame Mireille DURRENS et le secrétaire, M. Jean-Claude HAZERA.



P.J. : Comment se porte votre club ?

Le club de l'âge d'or est dynamique avec un nombre d'adhérents stable (80) et des finances très saines.

Pour imaginer l'avenir du club avec sérénité il faudrait « du sang neuf », nous attendons les jeunes retraités !

P.J. : Les voyages forment la jeunesse. Organisez-vous des déplacements ?

Le 1^{er} Juin 2017 c'est à MAZAMET que nous a conduit notre sortie du printemps, en collaboration avec les clubs voisins de SAINT-ANTOINE, GOLFECH et ESPALAIS.

Au programme : visite du village perché de HAUTOUL (81) et l'après-midi visite commentée de la ville et de la maison du bois et du jouet.

Les Associations

P.J. : Le club participe-il à des échanges inter générationnels ?

Depuis déjà plusieurs années le club participe à ce type d'échange. Le 15 Juin 2017 plusieurs de nos membres ont retrouvé les bancs de l'école primaire pour faire une dictée avec les élèves du cours moyen. A l'issue de l'épreuve, les élèves ont présenté en avant-première leur spectacle de fin d'année. Un grand merci aux enfants et à l'équipe éducative.

Dans le cadre de la semaine du goût, quatre membres ont accompagné les enfants de la maternelle faire le marché de Valence d'Agen Les fruits et légumes achetés ont permis de cuisiner ensemble un potage et un bon gâteau. Partager le repas avec ces petites têtes blondes a été un vrai privilège.

P.J. : Le club participe-t-il au concours de dictée des aînés ruraux ?

Chaque année en juin ont lieu les épreuves de sélection pour la dictée fédérale. Quatre membres ont été sélectionnés et ont participé aux épreuves départementales à GOLFECH. Mesdames Georgette LAURENS et Stella LETOURMY ont été retenues pour participer à la dictée régionale à CAHORS (46). Félicitations à toutes les deux.



P.J. : Pouvez-vous nous parler de la semaine bleue ?

Cet événement dure depuis plus de 20 ans. La semaine bleue est un temps fort pour le club car de nombreuses animations sont proposées. L'édition 2017 qui s'est déroulée du 2 au 9 octobre 2017 avait pour thème «A tout âge, faire société».

C'est une semaine d'activités multiples et diverses en direction des seniors pour tisser des liens entre générations, lutter contre



la solitude et l'isolement, s'offrir des moments curieux, éducatifs et festifs.

Le club a participé au loto, à la marche bleue et à la conférence organisée par Géronto82 «rester en forme après 60 ans ou comment prendre sa santé à bras le corps».

P.J. : Quelle sera votre prochaine manifestation ?

Un groupe folklorique «Les Segaires» égayera l'après-midi du jeudi 7 Décembre 2017 à 14 heures 30, à la salle des fêtes d'Auvillar. Le spectacle sera suivi d'un goûter. La participation est fixée à 5 Euros. Cette après-midi récréative est ouverte à tous. Vous pouvez vous inscrire auprès de Madame Mireille DURRENS (0689081561) ou de Madame Jacqueline BOUCHE (0563948892).

P.J. : Que souhaiteriez-vous dire pour séduire de nouveaux adhérents ?

Le Club est ouvert à tous, sans limite d'âge.

Nous nous réunissons, tous les jeudis de septembre à juillet de 14 heures à 17 heures 30, au premier étage de la salle des fêtes. La salle est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Chaque premier jeudi du mois est organisé un mini loto suivi d'un goûter pour fêter les anniversaires du mois. Les autres jeudis chacun peut participer à de nombreux jeux (carte, scrabble, tricot...) Un goûter clôt toujours nos rencontres.

Les voyages sont un moyen de développer l'amitié et la convivialité et de séduire de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Le club est un lieu indispensable dans la vie de notre commune, il faut le faire vivre.

Venez nous apporter des suggestions, votre bonne humeur et des idées nouvelles.

Notre assemblée générale aura lieu le 18 janvier à 14H30.

Le club a fêté le 20 avril 2017, en présence de Monsieur le Maire, l'anniversaire de sa doyenne, Adelaïde BENECH surnommée «Pia», âgée de 97 ans.



Elle a adhéré au club dès sa création.

Elle s'est éteinte le 17 octobre. Le club présente toutes ses condoléances à ses filles.

Les Associations

FOOTBALL CLUB GOUDOURVILLE AUVILLAR

LE FCGA CONFIRME SA BONNE FORME !



FCGA 1



FCGA 2

Une première bougie soufflée pour le FCGA avec un bilan à la hauteur des espérances des dirigeants sur le plan sportif et humain pour nos 100 licenciés.

La saison passée, l'équipe 1 a longtemps joué les premiers rôles du championnat 1^{ère} division pour finir en haut du classement. L'équipe 2 en 2^{ème} division avait gagné une montée qui n'a pu aboutir en raison du niveau de l'équipe fanion. Les vétérans n'ont pas failli à leur régularité et réputation sur le terrain et pour leurs réceptions à domicile qui ravissent toujours autant les adversaires.

Nos plus jeunes de l'École de Foot des Deux Rives (EFDR) sont représentés dans toutes les catégories et la création des U19 pour cette saison récompense l'investissement de tous les acteurs et la qualité de cette école de football.

De nombreuses arrivées confirment l'état de forme du club et devraient nous permettre d'envisager de pratiquer un football de meilleure qualité pour cette nouvelle saison 2017-2018 et pourquoi pas disputer les premières places des championnats respectifs de nos équipes seniors.

La bonne ambiance et l'envie de partager ont aussi permis des moments festifs comme le repas de Noël et la fête du port, le repas des dirigeants et permettre à 50 d'entre nous de nous rendre au stadium de Toulouse pour encourager l'équipe de France.

Si vous souhaitez participer au développement d'une entente qui a su rassembler des passionnés et redonner de l'animation

sur les installations des deux communes, les équipes seniors s'entraînent le mardi à Auvillar et le vendredi à Goudourville. Les matchs sont repartis entre les deux sites les samedis soirs et dimanches après-midis.

Que vous soyez joueurs, jeunes ou moins jeunes, dirigeants, passionnés ou partenaires, nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir pour partager cette aventure humaine.

Vous pouvez contacter les co-présidents : Thierry GELIS 06.48.21.80.40 et Laurent VILLADIEU 06.30.07.16.28

L'activité du club peut être suivie sur facebook « Fcga » et le site du district «foot82.fff.fr».

VCCA

Association VCCA France - Automne 2017

L'assemblée générale du VCCA qui a eu lieu le 13 octobre fut suivie d'un repas typiquement virginien réalisé par les membres du bureau et des bénévoles. Près de 70 convives se sont régalés dans une ambiance musicale très sympathique.

Cette année et jusqu'à présent 119 artistes, écrivains, compositeurs se sont succédés au Moulin à Nef. Ce n'est pas fini car la saison est prolongée d'un mois et continue jusqu'à mi-décembre.



Les Associations

De nombreux Auvillalais ont rencontré ces artistes aux lectures et aux expositions, certains les ont accueillis chez eux, les ont accompagnés en balade, ont aidé pour les présentations, les traductions et les lectures. Des moments toujours chaleureux et enrichissants.

Le concert de jazz fût l'évènement du mois d'août. Le musicien et compositeur Shawn Quaisaune et son épouse Sharon se sont produits sous la Halle qui avait été décorée spécialement pour ce concert merveilleux, suivi d'un pot, qui a réuni 100 spectateurs.



On n'imagine pas le plaisir d'un Américain qui savoure une délicieuse tomate tout juste cueillie dans le jardin d'à côté, quelque chose de rare aux Etats-Unis. Et comment décrire la joie de cet étudiant de Yale qui a pu faire une tournée avec notre boulanger ? Ces petits bonheurs sont racontés dans des poèmes, des nouvelles, des tableaux, des chansons et voyagent à travers le monde. Un village très inspirant, c'est la réputation d'Auvillar à l'étranger à la grande satisfaction du VCCA qui fait de l'échange son maître-mot.



Pour toute information sur les résidences d'artistes du Moulin à Nef et sur l'Association VCCA France, prendre contact

avec Cheryl Fortier, directrice résidente, cfortier@vcca.com ou 06 33 19 53 69.



LE CHEMIN DE SAINT JACQUES

Le chemin de St Jacques : un succès grandissant



On dit souvent : «Tous les chemins mènent à Rome».

A Auvillar nous pourrions dire : «Tous les chemins mènent à St Jacques». Cela peut paraître exagéré, mais en analysant quelques chiffres, on voit la diversité des pèlerins ou marcheurs. Plus de vingt nationalités ont visité notre beau village en cette année 2017. Depuis mars 2009, dans une sorte de renouveau de ce chemin, des poli-

tiques ambitieuses, tant au niveau des régions que des communes traversées, ont permis de structurer tout particulièrement notre voie «via Podiensis», dite voie royale.

De nombreuses réunions au plan régional nous ont permis d'évoluer efficacement dans l'accueil et le cheminement des pèlerins et marcheurs, même si des progrès doivent être réalisés dans la qualité du chemin entre Pommevic et Bardigues. La municipalité a joué le jeu en créant le gîte communal et les Auvillalais ont emboîté le pas en aménageant des chambres d'hôtes, ce qui est une réussite, et les commerçants s'investissent beaucoup.

Le patrimoine de grande qualité de notre cité aide à cette fréquentation. Rappelons qu'en 1994 notre village a été classé parmi les Plus Beaux Villages de France, qu'en 2004 l'évêque de Montauban, Monseigneur Housset a offert à notre église une

Les Associations

statue de St Jacques en bois du 15^e siècle et qu'à partir de cette date, un livre d'or préfacé par ce même évêque a été mis à la disposition des visiteurs.

Pour répondre à cette fréquentation une équipe de 18 bénévoles assure l'accueil tous les après-midi d'été, durant les mois de juillet et août, pour informer ceux qui le désirent. Cette année et durant cette période, plus de 5200 personnes, dont une grande majorité de pèlerins, ont franchi le seuil de notre église St Pierre !

Charles MERLE

CENTRE D'ART ARKAD

La Galerie ARTS'KAD est devenu, en Février 2017 : le Centre d'Art ARKAD Associatif

Nous avons présenté pendant la saison 2017 des événements importants tels que l'exposition photos en mai avec la participation de grands photographes, tel que Jean-François JOLY, Reporter à Libération, qui a présenté une cinquantaine de photos sur les Roms ; dans le cadre de cette exposition, il y a eu aussi une conférence avec Amnesty International.



En Juillet s'est déroulée une exposition numérique, avec une conférence animée par des conférenciers de renom, tel que Marie-Jean SAURE.

Tout au long de cet été, le Centre d'Art a accueilli de jeunes artistes en résidence et des jeunes qui ont participé à la vie du Centre.

Création du Café Associatif le 7.

La Saison 2018, s'annonce très prometteuse avec des artistes internationaux et des projets innovants.



HALLE AUX GRAINS

QUOI DE NEUF dans les Très Petites Entreprises (TPE) d'Auvillar ?

UN ORGANISME DE FORMATION

Sarah SOURBIER est native d'Auvillar.

Après un début de carrière en tant que salariée dans le commerce et la relation clientèle, Sarah a décidé de créer son entreprise en mars 2016 : PERFORM

L'entreprise est située au 6 rue de la Sauvetat.

L'organisme est spécialisé dans la formation professionnelle pour adultes dans le domaine de la prévention des risques, la réglementation et la sécurité au travail, tous secteurs confondus. Pour développer la prévention des risques professionnels, la formation constitue un moyen d'action important : elle vise à développer la capacité des personnes à détecter, analyser, prévenir et maîtriser les risques d'atteinte à la santé liés au travail. Elle s'adresse à tous les membres du personnel, du chef d'entreprise aux salariés.

Des exemples de formation : gestes et postures, gestes de premier secours, habilitation électrique, conduite en sécurité d'engins, travaux en hauteur, amiante, incendie...

Les Associations

Qui sont mes partenaires locaux : commune d'Auvillar - Maison de l'emploi, de la formation et de l'internet de la CC2R - Eiffage route - Agglomération d'Agen - Région Occitanie - Les compagnons du devoir et du tour de France...



PERFORM
- m'a formé -

PERFORM est une entreprise à taille humaine qui privilégie la qualité de ses prestations, la réactivité et la transparence.

Notre engagement : évaluer vos besoins, vous former & vous faire performer !

contact@perform-pf.com
06 73 48 99 33
www.perform-pf.com

UN ATELIER DE SELLERIE

Dominique PENFEUNTEUN est aussi native d'Auvillar.

Après une formation de sellier garnisseur au Centre de Rééducation Professionnelle de Clairvivre en Dordogne, Dominique a décidé d'ouvrir un atelier de sellerie au 15 rte de Castelsarrasin à Auvillar depuis le 1er juin de cette année.

Son domaine d'activité est l'automobile, la moto, le bateau mais aussi la réfection de fauteuils et la confection de bâches...

N'hésitez pas à venir me rencontrer à mon atelier pour parler de ce métier très ancien.



**Banquette
de piano
retapissée**



Enseigne de la sellerie

Dominique Penfeunteun
06 62 15 71 37
15 route de Castelsarrasin - Auvillar
dpenfeunteun@gmail.com

CHANGEMENT AU GARAGE MOTRIO DE JEAN-PAUL ET ELISABETH TOURNIE

Jean-Paul Tournié avait pris sa retraite, il y a trois ans. Mais en attendant de trouver un repreneur pour son fonds de commerce, il a continué son activité avec son épouse Elisabeth qui a pris la direction de ce garage. Trouver un repreneur n'est pas chose facile. Il faut être patient, avoir un bon produit ce qui est le cas et obtenir l'aval de la banque quand l'acheteur se présente.

A partir du 1er janvier 2018, Philippe Bénac, avec plus de quinze ans d'expérience dans le domaine de la mécanique automobile et actuel ouvrier depuis juin dernier, va, avec sa compagne prendre la gérance de cet établissement. Leur petit bébé n'est pas encore en mesure de les aider dans cette nouvelle vie.

Nous souhaitons un nouveau départ pour Jean-Paul et Elisabeth qui n'a pas encore ses droits à la retraite. Nous n'oublierons jamais tous les services rendus à nous Auvillalais. Chaque client a bien une anecdote à raconter sur ces trente années de présence sur Auvillar. Un bel exemple de commerce de proximité !

Numéros utiles

Mairie : 05 63 39 57 33

Mail : mairie-auvillar@info82.com

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi - mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30

Jeudi-vendredi : 8h-12h

Samedi : 9h-12h

École maternelle : 05 63 39 01 93

École élémentaire : 05 63 3960 55

Cantine : 05 63 32 45 36

Création-Réalisation :
Castel Impression

Crédits photos :
Mairie d'Auvillar, Associations
Castel'Impression

